



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE DM-3-21, DM-4-21, DM-5-21 ET DM-6-21

AVIS PUBLIC est donné, que lors de la séance ordinaire devant avoir lieu le **15 février 2021 à 19 h** par moyen de communication électronique, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay rendra une décision sur les demandes de dérogation mineure mentionnées ci-après.

Conformément à l'arrêté ministériel no. 2020-074, une séance de consultation écrite d'une durée de 15 jours est tenue à partir de la date de publication du présent avis.

Prenez avis que toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires au plus tard le 11 février 2021 à l'adresse courriel : greffe@ville.chateauguay.qc.ca

1. DM-3-21

Emplacement

Adresse : 47, rue Douglas-Anderson
Demandeur : Sylvie Desbiens
Lot : 4 050 492

Nature de la demande

- Permettre un total des marges latérales de 4,05 mètres, alors que la norme est fixée à 4,3 mètres pour un bâtiment de la classe d'usages « Habitation unifamiliale » de structure isolée.

PUBLIC NOTICE

REQUESTS FOR MINOR EXEMPTION DM-3-21, DM-4-21, DM-5-21 AND DM-6-21

PUBLIC NOTICE is given, that at a regular sitting to be held on **February 15, 2021, at 7 p.m.** by electronic means of communication, the municipal council of the Ville de Châteauguay will render a decision on the requests for a minor exemption mentioned below.

In accordance with ministerial ruling no. 2020-074, a written consultation session which will last for 15 days, is held from the date of publication of this notice.

Please note that any interested person must submit their comments no later than February 11, 2021 to the email address: greffe@ville.chateauguay.qc.ca

1. DM-3-21

Location

Address: 47, rue Douglas-Anderson
Enquirer: Sylvie Desbiens
Lot: 4 050 492

Nature of the request

- Allow a total lateral setback of 4.05 metres, whereas the standard is set at 4.3 metres for a building in the detached "single-family dwelling" category.

2. DM-4-21

Emplacement

Adresse : 114, rue Provost
Demandeur : Gustavo Bueno
Lot : 5 672 591

Nature de la demande

- Permettre une marge avant minimale de 7,44 mètres pour un bâtiment principale de la classe d'usages « habitation bifamiliale », alors que la norme est fixée à 7,84 mètres lorsqu'un bâtiment est projeté sur un terrain occupés par deux bâtiments principaux implantés au-delà de la marge avant prescrite à la grille des usages et des normes de la zone H-819 et ayant façade sur la même rue.

3. DM-5-21

Emplacement

Adresse : 262, boulevard Saint-Jean-Baptiste
Demandeur : Daniel Provencher
Lot : 4 709 146

Nature de la demande

- Permettre l'installation de deux enseignes de types « panneau électrique » pour le menu et le pré-menu, alors que l'article 12.1.2 prohibe ce type d'enseignes;
- Permettre l'installation de deux enseignes détachées pour le menu et le pré-menu, alors que l'article 12.2.2.5 a) en autorise une seule;
- Permettre l'installation de deux enseignes pour le menu et le pré-menu dont l'éclairage provient de l'intérieur dont le lettrage n'est pas en relief 3D, alors que l'article 12.2.2.5 g) l'oblige;

2. DM-4-21

Location

Address: 114, rue Provost
Enquirer: Gustavo Bueno
Lot: 5 672 591

Nature of the request

- Allow a minimum front setback of 7.44 metres for a main building in the "two-family dwelling" category, whereas the standard is set at 7.84 metres when a building is planned on land occupied by two main buildings set beyond the front setback prescribed in the category grid and the standards for zone H-819 with a façade on the same street.

3. DM-5-21

Location

Address: 262, boulevard Saint-Jean-Baptiste
Enquirer: Daniel Provencher
Lot: 4 709 146

Nature of the request

- Allow the installation of two "electrical panel" signs for the menu and pre-menu, although article 12.1.2 prohibits this type of sign;
- Allow the installation of two detached signs for the menu and pre-menu, whereas article 12.2.2.5 a) authorizes only one;
- Allow the installation of two signs for the menu and pre-menu lit from the inside with lettering that is not in 3D relief, whereas article 12.2.2.5 g) requires it;

- Permettre l'installation de deux enseignes pour le menu et le pré-menu dont le lettrage n'est pas en relief 3D apposé sur un fond non translucide, alors de l'article 12.2.2.5 h) l'oblige.

4. DM-6-21

Emplacement

Adresse : 290, boulevard Salaberry Sud
Demandeur : Jean-Normand Bucci
Lot : 5 143 911

Nature de la demande

- Permettre une marge avant minimale de 20 mètres alors que la norme prescrite est de 30,73 mètres.

Donné à Châteauguay, ce 27 janvier 2021.

Le greffier,



George Dolhan, notaire

- Allow the installation of two signs for the menu and pre-menu with lettering that is not in 3D relief on a non-translucent background, whereas article 12.2.2.5 h) requires it.

4. DM-6-21

Location

Address: 290, boulevard Salaberry Sud
Enquirer: Jean-Normand Bucci
Lot: 5 143 911

Nature of the request

- Allow a minimum front setback of 20 metres while the prescribed standard is 30.73 metres.

The present text is not official; thus, the French version prevails.

Châteauguay



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC RELATIF À DES DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Je soussigné, George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 27 janvier 2021, le présent avis public concernant les demandes de dérogation mineure DM-3-21, DM-4-21, DM-5-21 et DM-6-21, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 27 janvier 2021, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 27 janvier 2021.

Le greffier,

George Dolhan, notaire